

DRINK  
**DOW'S ALE**  
Standard of Strength  
and Quality

**Le Monde  
Ouvrier**



**The Labor  
World**

TRY  
**BLACK HORSE**  
ALE  
100 Years of Brewing  
Experience behind it

Rédaction : 11, rue Saint-Paul Ouest

« INSTRUIRE ET AMELIORER »

Téléphone : LANcaster 5361

## A bâtons rompus

Plus de profits scandaleux sur les armements.

La limitation des profits de guerre à 5% est une bonne mesure qui devrait rencontrer l'approbation générale, c'est encore trop à notre point de vue, il ne devrait pas y en avoir du tout. Nous nous rappelons des profits scandaleux qui ont été faits sur les contrats d'armements lors de la Grande Guerre, et ce du haut au bas de l'échelle sociale. Combien de nouveaux riches n'a-t-on pas vu et que sont-ils devenus depuis? Leur fortune s'est évaporée aussi vite qu'elle était venue. Combien également d'ouvriers engagés à la fabrication des obus qui se faisaient des \$20.00 par jour tandis qu'ils n'avaient jamais gagné même \$20 par semaine auparavant ni depuis! En ont-ils profité? Bien peu, règle générale; ce fut une débauche de dépenses extravagantes, la guerre finie ils redevinrent plus qu'êtes qu'ils ne l'avaient jamais été.

On veut éviter la répétition de ces profits scandaleux et on fait bien.

Un budget de plus de 50 millions de dollars.

C'est de l'argent, cela, même pour une ville de l'importance de Montréal, c'est tout au moins ce qu'on estime qui sera dépensé au cours de l'année fiscale 1939-40. Il s'agit maintenant de savoir quels seront les revenus. Suffiront-ils pour faire face aux dépenses et faudra-t-il trouver de nouvelles sources de revenus, sous forme de taxes nouvelles ou en augmentation du taux de celles déjà prévues. C'est là qu'est le problème. La propriété est taxée à plus qu'elle ne peut porter, nombre de propriétaires se plaignent et avec raison qu'il leur est impossible de boucler leur budget, ils ne peuvent augmenter le prix des loyers, alors quoi?... C'est la banqueroute collective à brève échéance. Et dire qu'il y a quelques années on affirmait que la propriété était un placement de tout repos; aujourd'hui on prétend que plus un homme a des propriétés plus il est pauvre, et c'est vrai dans la plupart des cas.

La participation du Canada aux guerres de l'Empire.

D'après les débats qui se poursuivent à la Chambre des Communes à Ottawa, on ne s'entend pas beaucoup sur la participation du Canada aux guerres de l'Empire. Plusieurs députés du Québec ne sont pas seulement opposés à toute idée de conscription militaire mais s'opposent à toute participation même volontaire dans les guerres extérieures; par contre, la majorité des membres des autres provinces semblent y être favorables; tâchez de concilier des vues aussi diamétralement opposées.

On aura beau chanter sur tous les tons: nous ne voulons pas participer aux guerres extérieures, nous voulons rester neutres. Et puis après? Le ou les pays qui seront en guerre avec l'Angleterre ne viendront pas nous demander notre avis, si nous faisons partie de l'Empire britannique et que celui-ci est en guerre, que nous le voulions ou non nous aussi nous le serons et nous serons exposés à toutes les horreurs d'une guerre moderne.

Si la majorité du peuple canadien est contre la participation aux guerres de l'Empire, la seule chose logique à faire, c'est de se retirer de l'Empire britannique, soit en formant un pays indépendant, soit encore en devenant partie intégrale de la grande République voisine.

On ne peut être et ne pas être en même temps, c'est l'un ou l'autre. Je n'ai aucune hésitation à dire que personnellement je favorise une fusion avec les Etats-Unis, sous certaines conditions évidemment, mais cela réglerait bien des problèmes et nombre de difficultés; nous avons tant de choses en commun avec le peuple des Etats-Unis que la transition se ferait sans grand bouleversement dans notre vie économique et même sociale.

Ah! oui, je sais, je vais soulever un nouveau tollé, tant pis... mais n'empêche pas que c'est vrai et que cela sera un fait accompli un de ces jours, parce que c'est dans l'ordre naturel des choses.

Des centenaires dans le Québec.

Quel est l'olibrius qui disait qu'on ne vivait pas vieux dans le Québec, en raison de son climat trop rigoureux? Il paraît que c'est le contraire qui est vrai, s'il faut en croire les statistiques dressées par la Commission des pensions de vieillesse qui nous apprennent que onze vieillards de plus de 100 ans émargent au fonds de pension; il y aurait également 833 personnes âgées de 90 ans à 100 ans qui touchent leur pension de vieillesse.

Il serait intéressant de relever le nombre de centenaires qui reçoivent des pensions dans les autres provinces et d'établir celle qui détient le record de longévité; c'est peut-être le Québec qui vient en tête et nous ne le savons pas.

On pourrait alors interviewer tous ces centenaires et leur faire dire à quoi ils attribuent avoir atteint cet âge respectable; ce qu'ils mangent, s'ils prennent un petit coup et s'ils fument la pipe.

\$27,111,225.46  
en bénéfices payés par les unions  
internationales au cours de 1937

Vous avez bien lu: plus de VINGT-SEPT MILLIONS DE DOLLARS ont été payés sous forme d'indemnités de chômage, secours en maladie, pensions de vieillesse et d'invalidité, bénéfices mortuaires et bénéfices divers, par les unions nord-américaines qui ont fait rapport à la Fédération Américaine du Travail; il faut ajouter à cette somme encore plusieurs autres millions de dollars qui ont été payés également en bénéfices par d'autres unions ouvrières qui ne lui ont pas fait rapport, ainsi que par les unions locales et fédérales qui maintiennent des fonds de secours locaux pour la protection de leurs membres.

C'est l'Union Typographique Internationale qui détient le record des bénéfices payés en 1937, avec un montant de \$4,124,076.89, suivie de près par la Fraternité des employés ferroviaires avec \$4,097,815.23, puis celle des chauffeurs et mécaniciens de locomotives qui a payé \$3,382,000.70. Parmi les unions qui ont payé plus d'un million de dollars en bénéfices, nous relevons la Fraternité des ingénieurs de locomotives, \$1,853,196.86; l'Association amalgamée des employés de tramways, \$1,077,577.95; la Fraternité des charpentiers et menuisiers, \$1,012,250.90; l'Association des machinistes qui approche son million de dollars, soit \$925,871.27, et, pour finir, nous relevons l'Union des pressiers, avec \$838,071.62 et huit autres unions qui ont payé en bénéfices plus de \$500,000.00 chacune; les autres ont à leur actif des montants s'élevant de \$10,000 à près d'un demi-million de dollars.

Les bénéfices payés se répartissent comme suit:

Bénéfices mortuaires .....	\$13,390,755.36
Secours en maladie .....	2,277,903.00
Indemnités de chômage .....	1,671,139.36
Pensions de vieillesse .....	4,600,056.04
Bénéfices en invalidité .....	2,623,918.20
Secours divers .....	2,547,453.50

\$27,111,225.46 \*

Vous avez certes déjà entendu dire que nous, ouvriers du Québec, devrions abandonner notre affiliation aux unions nord-américaines, que celles-ci ne faisaient rien pour protéger leurs membres; que nous devrions former des organisations ouvrières strictement "de chez nous" qui pourraient nous protéger efficacement, etc. Vous vous êtes moqués de ces "Joe connaissants" qui parlent à tort et à travers de choses dont ils ne connaissent pas le premier mot, comme qui dirait un aveugle qui parle des couleurs, et vous avez bien fait; à la prochaine occasion, mettez-leur donc les chiffres cités plus haut sous les yeux, cela les convaincra s'ils sont un tant soit peu de bonne foi, autrement dites-leur de se mêler de ce qui les regarde et de vous dire combien toutes les autres organisations syndicales canadiennes tant vantées ont payé en bénéfices à leurs membres en 1937. Cela se traduit par à peu près rien.

Voilà pourquoi nous resterons membres des unions internationales, nous ne lâcherons pas la proie pour l'ombre.

SOCIUS.

\* Ces chiffres sont puisés dans le rapport soumis par le Bureau exécutif de la Fédération Américaine du Travail, lors de sa conférence de Houston, Texas, en octobre dernier. Pour l'information des "Thomas" qui doivent voir pour croire, nous les renvoyons à la page 93 dudit rapport.

Pendant qu'on y serait, on pourrait également leur demander qui les supportait avant que l'Etat (75% Ottawa et 25% la province) leur donnait une pension de vieillesse de \$20 par mois et s'ils arrivent à vivre avec cette somme.

Boira-t-on plus d'alcool que de bière?

Vous vous rappelez qu'au cours de toutes les campagnes de tempérance faites dans le passé on s'efforçait de répandre parmi le peuple le goût du vin et des bières au lieu des liqueurs fortes; les uns approuvaient, tandis que d'autres maintenaient que sous les climats rigoureux des pays du Nord "un petit coup de fort" avait sa place; mais avec les restrictions apportées récemment par la loi provinciale à la vente de la bière et des vins dans les restaurants il paraît que cela favorisera la vente de l'alcool. Il est un fait certain, c'est que payer 35 cents pour un repas avant de pouvoir se faire servir une bouteille de bière est pas mal raide et que nos législateurs ont une fois de plus dépassé la mesure. Ce que nous craignons surtout, c'est que ce nouveau système aura pour effet de multiplier les "blind pigs" et de nuire sensiblement au commerce du tourisme.

Si c'est cela qu'on voulait, on aura réussi en plein.

SOCIUS.

# La vie des unions ouvrières par Ben. Drolet

## Chez les typos

L'assemblée régulière du mois de mai de l'Union Typographique Jacques-Cartier No 145 aura lieu aujourd'hui même, à 2 h. 30, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. En plus des rapports réguliers, on nous annonce un rapport important du représentant au comité paritaire de l'industrie de l'imprimerie, dans lequel seront proposés des amendements à la convention collective de travail actuellement en vigueur, en vue de mieux protéger les ouvriers.

Le secrétaire-trésorier, C.-E. Chalifour, adresse le message suivant aux membres: "Le temps des démenagements est arrivé. Plusieurs membres vont changer d'adresse, il est donc de la plus haute importance que vous me donniez votre nouvelle adresse afin que j'en avertisse les quartiers généraux et que je fasse les changements nécessaires dans mes livres.

"Comme j'ai tenu ma promesse d'éviter aux pensionnaires d'avoir à se déranger pour avoir leur chèque, je leur demanderais en retour de bien vouloir me retourner leur reçu aussitôt qu'ils recevront leur chèque. Il y en a encore quelques-uns qui n'ont pas retourné celui du mois dernier. Je leur demanderais donc de le faire immédiatement car ces reçus sont indispensables pour l'audition.

"Je demande à ceux qui paient leur contribution par chèque, de bien vouloir ne pas oublier de mettre un timbre sur ce chèque, car, par le nombre que je reçois et qui n'ont pas de timbres, ceci représente, à la longue, une assez grosse perte pour l'Union.

"Voulant, comme je l'ai aussi promis, organiser l'Union sur une base d'affaires, et voulant aussi éviter toute erreur toujours possible, soit d'un côté ou de l'autre, j'ai fait imprimer des reçus et je demande à tous les membres qui paieront leur contribution, soit au bureau de l'Union, à l'assemblée ou chez moi, d'exiger un reçu. Avec ce système, s'il y a une omission quelque part, on pourra facilement la retracer. Dans les boutiques où il y a un maître de chapelle, les membres n'auront pas à exiger un reçu individuel, car j'en donnerai un pour le rapport complet à leur maître de chapelle.

"Les maîtres de chapelle sont avisés de voir à ce que tous les apprentis faisant partie de leur chapelle soient enregistrés à partir de la deuxième année, car autrement, l'Internationale peut exiger le paiement des contributions à partir de cette année.

"Je demande aux membres de venir nombreux aux assemblées afin de donner par leur présence, un encouragement aux nouveaux officiers. Nous sommes pleins de bonne volonté, nous voulons bien faire, nous voulons que notre Union aille de l'avant, qu'elle grandisse et pour ce faire, nous n'épargnerons ni notre temps ni notre trouble. Si nous faisons un changement quelconque ou si nous établissons un nouveau système, c'est que nous croyons qu'ils sont de nature à nous aider à atteindre notre but. Ce n'est pas en nous critiquant et en cherchant à nous nuire (comme quelques-uns se proposent de le faire) que nous obtiendrons de bons résultats. Nous ne pouvons pas tout faire ce que nous voudrions dans un mois ou deux, mais accordez-nous du temps ainsi que votre confiance et votre support, et nous y parviendrons. Nous avons fait des promesses, nous allons les tenir. Vous nous jugerez ensuite.

"Je demande aux membres qui auraient des suggestions à faire, pour le bien de l'Union, de nous les faire parvenir. Nous les recevrons avec reconnaissance."

### DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Mary Hope Beers, de la Cité de Montréal, dans le district de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Herbert Percival Alvin Ross, de la Cité de Montréal, dans le district de Montréal dans la Province de Québec, demeurant présentement dans la dite Cité de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon.

A Montréal, le 27ième jour d'avril 1938.

John E. C. Elliott,  
276, ouest rue St-Jacques, Montréal, Qué.  
12-16 Procureur de la requérante.

## LA CONVENTION DE LA FEDERATION PROVINCIALE

On nous informe qu'il est pratiquement décidé que la prochaine convention de la Fédération provinciale du Travail du Québec sera tenue à Sherbrooke, les samedi et dimanche, 22 et 23 juillet prochain. Le secrétaire général, Gus. France est actuellement à Sherbrooke où il s'occupe des préparatifs de cette convention avec un comité spécial du Conseil des Métiers et du Travail de l'endroit.

Tout permet d'espérer que la délégation sera nombreuse, l'agenda qui sera soumis aux délégués sera volumineux et intéressant au plus haut point.

## INTERESSANTE ASSEMBLEE DE LA LOGE PLACE VIGER 1086

Lundi le 8 mai prochain, s'ouvriront les assises de la convention de la Fraternité internationale des employés de chemins de fer, de navigation et manutentiers de fret d'Amérique, en l'hôtel Royal York, à Toronto, Ont., laquelle sera présidée par le président général, George H. Harrison.

C'est la première fois depuis cinquante ans que cette fraternité tiendra sa convention au Canada; ceci est dû aux efforts du vice-président canadien, Frank Hall et C.-A. Giroux, organisateur général pour l'est du Canada. Le confrère Walter Goldsack représentera la Loge Place Viger, local 1086, à ce congrès.

On s'attend à ce que 670 délégués y assisteront, lesquels passeront en revue ce qui s'est accompli depuis les quatre dernières années et formuleront des plans pour faire face aux problèmes nouveaux.

La Loge Place Viger de Montréal, par la voix de son délégué présentera un amendement à la constitution générale relativement aux bénéfices mortuaires, à l'effet que la somme de \$300 soit payée aux héritiers d'un membre qui aura apé partenu à la fraternité durant 15 ans et \$500 pour plus de 15 ans.

Tous ces faits ont été mentionnés au cours de l'assemblée mensuelle de la Loge Place Viger 1086, tenue mercredi de cette semaine, à la salle de l'Union du Commerce, 1079 rue Berri, sous la présidence du confrère Hervé Thivierge, lequel ouvrit la séance par une prière demandant au Maître Suprême de bénir leurs travaux et de les guider dans leurs délibérations.

Le comité de recrutement rapporta l'admission de quinze nouvelles recrues à la fraternité, le représentant de ce comité, le confrère G. Boivin leur fit prêter l'engagement solennel de lui rester fidèles, et il suggéra que les noms des parrains de ces nouveaux membres soient inscrits dans le livre d'or de la Loge 1086.

Le confrère Jérôme Brisbois félicita le comité de ses activités et lui souhaita tout le succès possible dans la continuation de son travail de recrutement.

Vint ensuite la question de célébrer le 20e anniversaire de fondation de la Loge Place Viger 1086. En effet, c'est le 20 mars 1919 que les bases de l'organisation de cette catégorie de travailleurs furent jetées; on prête aussi l'intention de fêter les confrères Frank Hall et Alfred Bousquet, les fondateurs de cet organisme.

Un comité spécial composé des confrères Walter Goldsack, G. Boivin et H. Gauvin a été nommé pour voir à l'organisation d'un banquet qui sera donné probablement à l'hôtel Windsor, en septembre prochain après la Fête du Travail.

Le confrère C.-A. Giroux, organisateur général déclara être prêt à donner son concours au succès de cette fête. Le confrère Ben Drolet, chroniqueur ouvrier du "Monde Ouvrier", fut invité par le président à dire quelques mots dans l'intérêt du journal qu'il représente, le confrère Drolet s'acquitta de bonne grâce de sa mission de réclamer des travailleurs organisés de se faire les propagandistes du seul journal ouvrier défenseur de la cause ouvrière dans cette province.

## CONFERENCE AU CERCLE DE LA CONFECTION

Le cercle éducationnel fondé par l'union amalgamée des ouvriers de la confection pour hommes, local 115, a inauguré samedi le 29 avril, une série de conférences éducatives aux quartiers généraux de l'organisation, 3606 boulevard St-Laurent, son but est de répandre l'instruction dans tous les milieux ouvriers.

La conférencière était Mlle Idola St-Jean, directrice de la sphère féminine; elle avait choisi comme thèse: la victoire sur l'égoïsme, le développement de l'esprit de justice, le respect de la liberté et des droits des individus. Il va sans dire que Mlle St-Jean développa cette thèse avec un brio incontestable.

La conférencière débuta en définissant comment les femmes peuvent aider à la solution du problème le plus important de l'heure présente, celui de l'établissement de la paix universelle; la guerre est folle et la paix le seul facteur du progrès; Mlle St-Jean dénonça le faux patriotisme qui mal développé est devenu un nationalisme égoïste responsable de plus de crimes que de bonnes actions.

Elle félicita les ouvrières de se grouper pour améliorer leur sort et que c'est en s'instruisant que se développera dans leur sphère un élément capable qui ne cédera en rien aux hommes; elle cita Mlle Bonsfield, qui par ses grandes connaissances du travail organisé est devenue ministre du travail en Angleterre. Si nous voulons la paix, dit-elle, nous devons nous donner du mal pour l'obtenir, y travailler avec un courage indomptable.

C'est la femme qui donne la vie et elle est toute désignée pour la défendre cette vie qu'elle a donnée au prix de tant de sacrifices; elle est de plus éducatrice par nature, elle doit donc employer toute son influence dans ce monde organisé par l'homme pour humaniser une société qui court à sa destruction.

Mlle St-Jean parla longuement d'un sujet qui lui est cher, le vote des femmes qu'elles devraient obtenir du gouvernement provincial, elle cita plusieurs réformes qui ont été opérées en faveur des femmes, particulièrement celle qui empêchait une femme de déposer de l'argent dans une banque sans l'autorisation de son mari; combien de choses, ajoute-t-elle, que nous avons demandées au gouvernement de Québec et que nous n'avons jamais obtenues.

En ce qui concerne la loi des mères nécessiteuses il était regrettable de constater que celle-ci ne s'étendait pas aux filles-mères, car même en prenant soin de leurs enfants elles ne toucheront pas cette pension. En conclusion elle déclara que la démocratie vient des gouvernements pour le peuple et par le peuple, enfin elle protesta contre cette démocratie qui refuse le droit de vote aux femmes dans le Québec.

M. A. Duquette fut prié par le président du cercle éducationnel, M. Léo Oigny, de remercier la conférencière, il s'acquitta très bien d'une tâche aussi délicate. Ce fut Mme Blanche Burke qui présenta Mlle Idola St-Jean à l'auditoire.

Avant et après cette causerie instructive, une musique entraînant dirigée par M. Jos. Dupuis, violoniste et Mlle Madeleine Vincent, pianiste, fit entendre un extrait de l'opéra "Si J'étais Roi". Un lunch fut servi à la nombreuse assistance, bref ce fut une fête très intéressante et des plus agréables.

## ENCOURAGEONS LE PAIN D'UNION

Les ouvriers organisés ne sont pas sans savoir qu'une boulangerie unioniste est en opération en notre ville. Celle-ci est dirigée par le confrère Alzée Bastien, ex-organisateur de la Fédération Américaine du Travail et elle est située au No 4317, rue Guilmont, Maisonnette, Tél.: FR. 6638.

Il va sans dire que le pain qui sort de cet atelier est revêtu de l'étiquette de l'Union internationale des boulangers d'Amérique. Maintenant il ne reste aux véritables unionistes que le devoir de donner leur encouragement à ce produit indispensable à la vie. Il y a aussi douze autres boulangeries strictement unionisées par le local 115, de nationalité juive, lesquelles méritent un appui moral et solidaire.

## LES CORDONNIERS NE CESSENT DE RECLAMER

Les employés dans les manufactures de chaussures sur les opérations majeures, tenaient de nouveau jeudi dernier, une assemblée d'une importance capitale, sous l'égide de l'exécutif du local 249, de l'Union internationale des travailleurs en chaussures.

On sait depuis quelques semaines, que cette catégorie de travailleurs en chaussures ont à étudier le moyen le plus certain d'établir une liste de prix uniformes devant s'appliquer à tout l'industrie de la chaussure de cette ville. Au cours d'une discussion intéressante on a fait valoir l'importance de faire revivre l'ancien local 472, lequel, croit-on, pourrait être en mesure de grouper tous les ouvriers travaillant sur toutes les opérations spéciales.

Un comité spécial de cinq représentants de chaque opération essentielle a été nommé pour définir les prix qui seront soumis au comité paritaire de l'industrie de la chaussure, qui ensuite délivrera aux manufacturiers le message des ouvriers réclamant que des prix uniformes soient fixés pour l'avenir, sur toutes les opérations supérieures.

Le confrère Delphis Donaldson, ancien président du local 472, fit une intéressante causerie des événements qui se sont produits dans l'industrie de la chaussure depuis plusieurs années, il expliqua tout ce qu'il connaissait du travail qui comprend les opérations mineures; il relata un fait mémorable quand le local 472 existait et qui était composé d'hommes des plus expérimentés et que par suite d'un mauvais règlement d'un grief, cela avait valu audit local de se désagréger et de disparaître complètement. C'est depuis cette époque, ajouta M. Donaldson, que les conditions de travail sont devenues intolérables dans l'industrie de la chaussure, dû aussi au fait de la désunion qui existe présentement parmi les travailleurs en chaussure. Il signala des statistiques concernant le travail à accomplir, et que si les ouvriers eussent voulu comprendre leurs intérêts plutôt que ceux d'un groupe de patrons, il y a plus de quatre ans que les conditions de travail des opérations majeures auraient été améliorées et les salaires augmentés de façon que la concurrence déloyale n'existerait plus. En terminant, l'orateur compare le gros capital à l'araignée qui file sa toile et qui attrape dans son filet tous les petits insectes inoffensifs, il fut vivement applaudi. A l'issue de la séance, le comité exécutif décida de renouveler sa souscription au "Monde Ouvrier"; on procéda également à l'élection des officiers, qui donna le résultat suivant: Président, O. Drolet; vice-président, Delphis Jodoin; secrétaire, Noël Poirier réélu pour la quinzième fois.

## DIFFEREND REGLE SUR LE PORT

Un différend du port de Montréal s'est réglé à l'amiable sans avoir eu à recourir à l'intervention du ministère fédéral du travail, quoiqu'une demande avait été faite d'instituer une commission d'enquête de conciliation pour régler ce différend.

Nous apprenons avant que cette commission fut nommée, les deux parties en cause engagèrent des négociations ces jours-ci qui aboutirent au règlement final du conflit.

Disons d'abord, qu'il s'agissait du différend qui s'était élevé l'hiver dernier à propos de salaires et de conditions de travail entre diverses compagnies de navigation et la Fraternité internationale des commis de chemins de fer, navigation, manutentiers de fret, employés d'express et de stations, dont M. Frank Hall est le vice-président canadien.

Ce différend, dit-on, affectait 400 travailleurs de diverses catégories de métiers, tous membres de cette fraternité.

## LA VISITE DU ROI

Aujourd'hui, 6 mai, Leurs Majestés le roi Georges VI et la Reine s'embarquent à Londres pour leur visite au Canada. Ils seront reçus avec tous les honneurs dus à leur rang. Comme c'est la première fois qu'un souverain régnant du Royaume-Uni visite notre pays, nous pouvons les assurer de toute la loyauté des ouvriers organisés du Canada.

FUMEZ LES Cigarettes GRADS

# Le Capital est international, le Travail devrait l'être aussi

Nous publions cette semaine une causerie faite par M. John Duplain, le président du Local 137 de Québec de l'Union internationale des ouvriers de la pulpe et du sulfite; elle traite des avantages que les ouvriers de l'industrie du papier ont obtenus depuis qu'ils ont compris la nécessité de s'organiser, ce qu'ils peuvent espérer obtenir à l'avenir si tous, sans exception joignent les rangs et réalisent que seule une organisation forte et puissante peut améliorer leurs conditions de travail et assurer la paix et l'harmonie dans l'industrie qui les fait vivre. — *Le Monde Ouvrier.*

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, vous offre une série d'émissions, organisées par son comité de propagande et d'éducation, ayant pour but de donner au public quelques faits concernant les unions internationales et des discussions qui, nous espérons, rectifieront les doutes que vous puissiez avoir sur les principes de ces organisations et le droit qu'elles ont à votre encouragement.

Au poste CHRC, les unions internationales offrent leurs remerciements sincères pour la permission d'irradier ces séries d'émissions.

Parlant ce soir, sous les auspices de ce Comité de propagande et d'éducation, j'ai l'intention de vous entretenir de notre mouvement en général, plus particulièrement des unions dans l'industrie du papier, industrie dans laquelle je gagne ma vie.

La lutte des ouvriers, pour obtenir le droit de s'organiser, a été longue et difficile. Au début de l'histoire, plusieurs pionniers du Travail Organisé, ont été emprisonnés et même chassés de leur patrie, parce qu'ils défendaient et essayaient d'organiser des unions. Il y a eu plusieurs grèves, bien des privations, même des effusions de sang. Nombreux les ouvriers qui ont sacrifié leur avenir, leur foyer et toutes les choses qui leur étaient des plus chères, pour le principe de s'unir et de s'organiser en union. Et si aujourd'hui, nous pouvons nous organiser ouvertement, et dans la plupart des endroits sous la protection des gouvernements, c'est dû entièrement à la lutte vaillante de ces pionniers. Aujourd'hui, un gros pourcentage des employés reconnaissent l'importance de s'organiser et de joindre les rangs du mouvement du Travail Organisé. Si nos différents parlements, reconnaissent nos principes et les droits qu'ont les ouvriers d'être affiliés en union et en conseil, c'est que les demandes et les efforts faits par nos prédécesseurs ont convaincu le public en général de la justice de nos revendications.

Sachant l'histoire des organisations ouvrières internationales, que tous, vous devez connaître, et avec toute la publicité qui est donnée à la lutte faite pour obtenir l'acceptation des unions de métiers, il semblerait inutile de consacrer beaucoup de temps à radiodiffuser des discours pour expliquer ce que sont nos organisations. Toutefois, le mouvement des unions de métiers, comme toute autre organisation, professionnelle ou commerciale, doit vaincre la lassitude et l'inertie apparentes de la part des masses.

La nécessité, qu'ont les ouvriers d'appartenir aux unions de leur métier, est si évidente qu'il ne semblerait pas nécessaire pour le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis ou les organisations qui lui sont affiliées de venir vous donner des raisons pour appartenir à l'union qui a juridiction sur le métier qui vous est particulier. Nous n'avons qu'à faire un examen très superficiel des différences qui existent entre les salaires et les conditions de travail dans une industrie où les ouvriers sont organisés et là où ils ne le sont pas, pour être convaincus de la nécessité de l'organisation.

A présent chers auditeurs, je voudrais vous donner quelques informations au sujet de l'origine de l'union des ouvriers dans la pulpe et leurs activités dans la province de Québec.

L'Union des ouvriers de la Pulpe et le Sulfite a été fondée en l'année 1901, par un ouvrier à Fort Edward, New-York. La première union locale consistait en un petit groupe d'hommes, suffisant pour obtenir une charte de la Fédération Américaine du Travail. Ce petit groupe d'ouvriers a fourni les fonds nécessaires pour travailler à agrandir cette organisation. Jusqu'à ce jour, nous avons eu de très bons résultats. L'union des travailleurs de la Pulpe et du Sulfite, avec l'extérieur, compte 30,000 membres et seulement dans la province de Québec, nous en avons plus de 9,000; ce chiffre ne comprend pas

les faiseurs de papier, qui ont dans l'Amérique du Nord, 55,000 membres, faisant un total dans l'industrie du papier de 83,000, qui payent des contributions régulièrement.

Dans cette province de Québec, à part de notre affiliation au Conseil Fédéré des Métiers et à la Fédération Provinciale des unions internationales, l'industrie du papier a aussi son Conseil provincial des unions de moulins à papier. Ce conseil comprend l'affiliation de dix-huit locaux des travailleurs en papier et quatorze des travailleurs de la pulpe et du sulfite. Ce conseil a été organisé en l'année 1934 dans la ville des Trois-Rivières, un de nos grands centres de moulins à papier. Durant l'année 1934, il n'y avait que vingt locaux affiliés, aujourd'hui il y en a 33, venant de toutes les parties de la province. Je vous dirai en passant que 25 pour cent des membres de ces unions, sont des Canadiens-français, les officiers sont aussi canadiens; laissez-moi ajouter que ces officiers du Conseil Exécutif Provincial abattent beaucoup de besogne dans l'intérêt général et cela sans aucune rémunération.

Un petit mot encore sur les activités de notre conseil provincial, voici son objectif: Premièrement, d'entretenir les bonnes relations et l'harmonie entre les ouvriers employés par les différents moulins de la province de Québec. Deuxième ment: d'assurer la coopération entre les employeurs et les ouvriers et une meilleure entente pour régler les problèmes qui concernent les deux groupes. Troisième ment: de travailler afin d'obtenir des lois ouvrières provinciales, qui avanceront et protégeront les intérêts et les droits des ouvriers en général.

Les salaires et les conditions de travail dans l'industrie du papier sont meilleurs et préférables peut-être à toute autre industrie. La bonne-entente le "good-will", la coopération entre ces deux unions et les manufacturiers avec qui elles font affaires sont mieux que dans toute autre industrie. Toutes ces bonnes relations entre nous, existent depuis une période de 50 années, mais pendant lesquelles évidemment des erreurs ont été commises par les unions et par les manufacturiers. Ces années d'épreuves et d'erreurs ont fait ressortir de meilleures méthodes pour des relations faciles et créer une entente naturelle, et ont aussi permis de réaliser qu'il n'y a pas deux côtés dans les matières générales du bien-être en ce qui concerne l'industrie.

Les intérêts du patron et les intérêts des employés sont si étroitement liés que lorsque l'un souffre l'autre souffre de même. Aujourd'hui, les unions de l'industrie du papier se font un devoir de coopérer dans la solution des problèmes qui confrontent l'industrie, et nous sommes heureux de dire que notre attitude est non seulement appréciée, mais la majorité des patrons démontrent le même esprit de coopération et de sympathie à l'égard des problèmes ouvriers. Ceci est l'unionisme dans son plus parfait état. C'est l'unionisme qu'enseignent les unions internationales, c'est l'unionisme que nous recommandons, c'est l'unionisme qui vous est offert seulement par les unions internationales, dû au fait que les principes ne peuvent être créés et maintenus que par des organisations assez grandes, tant au point de vue du nombre et de la mentalité; lesquelles sont nécessaires pour couvrir le territoire où les produits sont fabriqués, et qui dans la nature même des choses, sont en concurrence dans le territoire couvert.

Les intérêts et le bien-être des ouvriers ne peuvent être promus ou protégés que par l'organisation, qui leur permet de décider eux-mêmes par voix de majorité, ce qui est leur intérêt et qui leur permet d'élire des chefs pour négocier en leur faveur et les représenter de la même façon qu'un individu se ferait représenter par un avocat pour défendre ses intérêts dans une affaire légale.

Nous ne vous disons pas que le mouvement international est un mouvement qui n'a pour but que la hausse des salai-

res ou l'établissement et l'amélioration des conditions de travail. Il est vrai que ce sont là les principales fonctions de notre mouvement, mais il y a une phase beaucoup plus profonde et plus significative dans le mouvement des métiers unionistes. C'est un mouvement social nécessaire, qui doit, et qui prend place dans la société. Il doit protéger et promouvoir les intérêts des ouvriers, mais en même temps il doit accepter ses responsabilités pour faire coordonner ses intérêts avec ceux des autres classes de la société, pour que la construction sociale puisse fonctionner de la manière la plus parfaite.

La Fraternité Internationale des Travailleurs en papier et la Fraternité internationale des ouvriers de la pulpe et du sulfite de moulin sont les deux principales unions dans l'industrie du papier. Dans certains endroits de cette province, on a fait plusieurs tentatives pour vous faire croire que parce que nos unions sont internationales et qu'elles se servent de ce nom fréquemment, dans leur titre, que ce sont des organisations communistes. Ces insinuations sont si ridicules, si sottées, que je ne perdrai pas mon temps à les réfuter. Ce serait une insulte à votre jugement que de penser que vous croyez de telles sottises. Ces faussetés sont semées pour promouvoir les intérêts d'organisations rivales, qui en divisant les opinions chez l'ouvrier, diminuent la force des unions et rendent nulle leur efficacité. Il y eut un temps dans l'histoire de nos deux principales unions internationales de l'industrie du papier où elles perdaient beaucoup de temps et dépensaient beaucoup d'énergie à se disputer au sujet d'affaires juridiques, et il m'est arrivé d'entendre M. John P. Burke, le président général de la Fraternité internationale des travailleurs du sulfite et de la pulpe, "dire que les deux unions se disputaient tant entre elles, qu'elles n'avaient pas le temps, ni même l'énergie pour combattre les injustices des propriétaires de moulin. Les mouvements rivaux qui se disputent pour obtenir un plus grand nombre de membres, se condamnent entre elles, au point de risquer les intérêts des ouvriers."

Le capital est international, il ne connaît pas de frontières et va partout où il y a possibilité de faire profit. Les produits manufacturés également ne connaissent pas de limites. Ils sont expédiés d'un pays à un autre dans une concurrence étroite du commerce mondial. Presque tout le papier à journal et le papier commercial, fait au Canada est vendu aux Etats-Unis. C'est une marchandise internationale. Il en est de même de plusieurs autres produits fabriqués au Canada. Si ces gens qui favorisent les unions canadiennes et provinciales étaient consistants, ils condamneraient le commerce international aussi bien que les unions internationales, mais certainement ils ne devraient pas tenter d'insulter votre intelligence en s'écriant: "Communistes" à cause de l'usage du mot "International". Faisons savoir à nos rivaux que les unions internationales reconnaissent le fait que les problèmes des ouvriers viennent du fait qu'ils sont ouvriers, que la langue qu'ils parlent n'a rien à faire avec leurs problèmes comme ouvriers.

Une union est ordinairement jugée d'après ses chefs, et la conduite heureuse des affaires d'une union dépend dans une grande mesure de ces mêmes chefs. Les grandes organisations demandent, à cause des proportions de celles-ci, des chefs de valeur morale et intellectuelle qui possèdent un champ beaucoup plus vaste. Les chefs des deux principales unions dans l'industrie du papier sont d'un haut caractère et sont reconnus par les ouvriers et les représentants de l'industrie comme étant des administrateurs capables et sympathiques. Et il en est de même des chefs des autres unions internationales. Nos chefs ne sont pas seulement reconnus comme étant des représentants efficaces des ouvriers, mais dans bien des cas les patrons démontrent le respect qu'ils ont de leur avis en les consultant dans les affaires d'administration.

En terminant, je voudrais vous poser la question suivante: Etes-vous membre de l'union de votre métier? et sinon puis-je vous demander respectueusement si vous êtes très fier d'être un profiteur qui veut bénéficier des avantages obtenus par les efforts des travailleurs organisés, tout en ne voulant pas accepter aucune des responsabilités morales ou financières qui incombent à ces organisations.

Peu importe ce que peut-être votre situation actuelle, en quoi consiste votre travail et quels sont les succès que vous avez obtenus dans cette occupation; il y a un fait certain, c'est que vous profiterez directement des avantages obtenus

## SALLE ET BUREAU A LOUER

UNION DES EMPLOYES  
D'HOTELS, RESTAURANTS  
Local 382

1252, rue Stanley, Montréal  
PL. 5952

par le Travail Organisé, que vous soyez membre d'une organisation ou non. Cependant, vous auriez plus de satisfaction à jouir de ces avantages si vous étiez membre du mouvement organisé international où vous pourriez accepter votre part de responsabilités dans lesdites organisations. Ne soyez pas un profiteur ou un parasite, enrôlez-vous dans nos rangs avec vos confrères de travail, et aidez-nous à édifier de puissantes unions ouvrières qui se chargeront de leur part de responsabilités dans la vie sociale et commerciale de ce continent.

Merci.

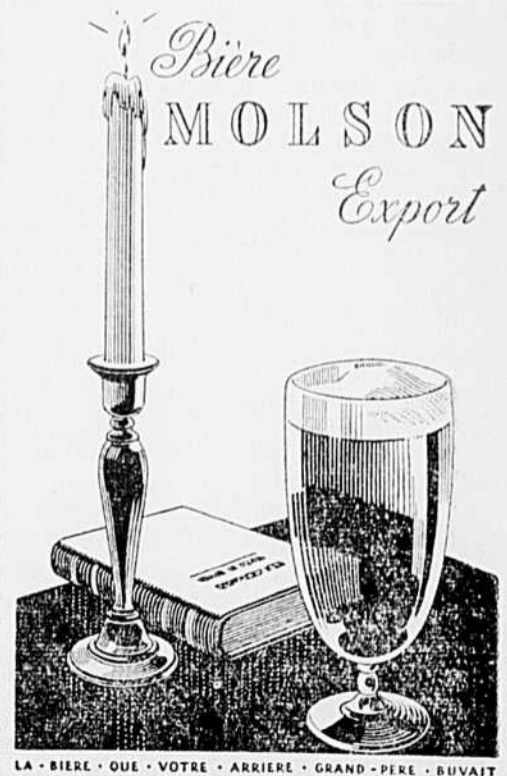
## CHEZ LES WAGONNIERS DES USINES ANGUS

Une nouvelle qui a été assez bien accueillie par les membres de la Loge Ste-Marie des wagonniers des usines Angus, au cours de l'assemblée bi-mensuelle de cette loge, vendredi dernier, en la salle de l'Assistance Publique, est celle que la compagnie Quebec Central avait décidé de fermer son usine de Sherbrooke. On rapporte que la compagnie emploie pour le moment une cinquantaine d'ouvriers, qui seront, dit-on, transférés en grande partie aux usines Angus de Montréal. Ces ouvriers sont tous membres de la Fraternité des Wagonniers d'Amérique et déposeront leur carte d'union à la Loge Sainte-Marie.

Il appert d'après les renseignements qui ont été fournis par le président du comité de protection, le confrère Henri Vaillancourt, que cela créera un travail supplémentaire de 200 wagons par mois aux ouvriers actuellement employés aux usines Angus. Il y aura donc des machinistes, des chaudronniers, des charpentiers, des peintres, des wagonniers et autres qui seront transférés et auxquels il est assuré du travail pour deux ans.

Six vieux employés qui ont atteint l'âge de leur pension ayant travaillé pour la compagnie du Pacifique Canadien près de 30 à 35 ans, ont été fêtés par la Loge Ste-Marie. Le président Alfred Mathieu au cours d'une allocution bien appropriée présenta à chacun des jubilaires un magnifique sac de voyage. Ce sont les confrères: J.-L. Trudeau, H. Lachapelle, O. Pouliot, G. Tompkins, J. Barbeau et Donnat Côté.

Le secrétaire Montpetit donna lecture d'une lettre du président du Conseil des Métiers et du Travail, M. Raoul Trépanier, au sujet d'une demande de réduire le nombre des membres de la Loge Ste-Marie devant être affiliés au Conseil. M. Trépanier déclara que le Conseil ne peut se départir de ses règlements dans le cas de la Loge Ste-Marie des wagonniers et non plus dans d'autres cas. On décida de tenir d'ici au 1er octobre prochain, qu'une seule assemblée par mois, qui tombera toujours le 2e vendredi de chaque mois.



LA - BIÈRE - OÙ - VOTRE - ARRIÈRE - GRAND - PÈRE - BUVAIT

## Lisez et comparez

L'entière coopération de l'Eglise catholique aux Etats-Unis et son antagonisme dans le Québec. — Elle recommande aux ouvriers américains de joindre les unions affiliées à la Fédération Américaine du Travail, au Congrès des organisations industrielles ainsi qu'aux Fraternités d'employés de chemins de fer, tandis qu'on nous en fait presque un crime ici.

Je désire tout d'abord dire que je n'ai nullement l'intention de critiquer, pas plus que je ne désire m'ériger en juge, car après tout "qui suis-je pour oser juger?" Ce que je demande, toutefois, et avec insistance, c'est de poser une question bien franche et bien nette et si possible avoir une réponse tout aussi franche et tout aussi honnête. J'insiste également sur le fait que, moi aussi, j'ai le droit de dire mon opinion par écrit et dans les journaux, laissant à celui qui ne partage pas mes vues le même droit de me contredire si le cœur lui en dit. Je vous demande de vous rappeler ma déclaration lorsque je pose quelques questions.

Si notre clergé désire connaître les principes fondamentaux des unions internationales dans la province de Québec pourquoi n'examine-t-il pas notre record ici même? Pourquoi ne compare-t-il pas les salaires raisonnables généralement payés aux Etats-Unis avec les salaires de famine en cours dans le Québec?

Devrait-il y avoir de l'opposition aux unions internationales de la part de l'Eglise catholique dans le Québec pendant qu'elles sont hautement recommandées aux Etats-Unis?

L'Eglise catholique n'est-elle pas la même institution aux Etats-Unis que dans le Québec?

Dans sa mémorable encyclique le vénéré Pape Pie XI dit-il de former des "syndicats catholiques" ou des "unions catholiques"?

"Our Sunday Visitor", de Huntington, Indiana, publie un opuscule contenant un discours prononcé par le Rév. R. A. McGowan, dont le sujet était: "La société et les encycliques". Dans cette brochure, je trouve les conclusions d'un groupe d'étude de la conférence nationale du Bien-être catholique sur l'interprétation des encycliques, rapport qui fut approuvé par sept évêques du bureau d'administration du Conseil National Catholique. Je les reproduis textuellement:

### I. CONVENTIONS COLLECTIVES

#### 1. Un premier pas:

- (a) Enseignement catholique; les conventions collectives de travail sont un premier pas vers la paix industrielle et la justice sociale;
- (b) Les unions ouvrières sont un droit naturel;
- (c) Le besoin de s'organiser est un droit fondamental, parce que le Travail et le Capital sont unis par des lois morales.

2. Les conventions collectives préparent un terrain fertile pour la mise en vigueur — par l'entremise des associations patronales et unions ouvrières avec la coopération de l'Etat — des lois visant: (a) les salaires; (b) l'intérêt; (c) les profits; (d) les prix; (e) l'emploi; (f) la production.

3. Résultats de la non-coopération: (a) le communisme et la révolution avec répression; (b) fascisme et répression; ou (c) désagrégation du système social actuel.

#### 4. Recommandations approuvées:

- (a) Aux employeurs et associations patronales: reconnaître les unions ouvrières et coopérer avec elles;
- (b) Aux ouvriers: Joignez votre Union, ne faites pas seulement une entente, mais coopérez. Respectez les contrats de travail. N'ayez jamais recours à la violence.
- (c) Au public: Appuyez les conventions collectives de travail et coopérez avec les unions ouvrières. Organisez les professions et l'agriculture.

### II. PRINCIPES CHRETIENS ET LEGISLATION SOCIALE

#### 1. Trois principes d'enseignement social catholique:

- (a) Lois générales et institutions pour aider la justice sociale et le bien-être commun;
- (b) Lois spéciales pour protéger les pauvres;
- (c) Appui de l'Etat pour aider et développer les organisations patronales et ouvrières en vue d'établir la vie économique pour le bien-être commun.

2. La philosophie appuyant ces principes — notre destinée future obtenue par la mise en pratique d'une justice mutuelle pour le bien commun.

#### 3. Mesures nécessaires:

- a) Lois du salaire minimum établies avec le concours du Travail;
- b) Appui du gouvernement dans le développement d'organisations patronales et ouvrières en vue de maintenir un maximum d'emploi et de salaire et un système de participation dans les profits;
- c) Lois affectant le chômage et le système de taxation;
- d) Une transformation de l'esprit social par laquelle l'amour de Dieu et celui de son prochain pour l'amour de Dieu seront à la base du Travail et du Capital.

### III. UN ORDRE SOCIAL NOUVEAU

1. A moins que la société soit organisée et de la législation adoptée pour faire régner un nouvel esprit de justice sociale, de fraternité, les alternatives seront: (a) le communisme; (b) le fascisme; (c) désagrégation de la société.

2. Nous devons tous coopérer dans notre travail, nos occupations quotidiennes en vue du bien-être commun.

#### 3. Le développement de cet ordre social doit être graduel par:

- a) (dans l'industrie) — Conventions collectives de travail et coopération;
- b) (dans les gouvernements) — Législation reposant graduellement sur les organisations;
- c) (dans la vie spirituelle) — Développement de l'amour de Dieu et de son prochain et connaissance de la loi de Dieu.

4. Désastre social causé par le système actuel et méconnaissance de la doctrine du Christ.

# Gin de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

RECETTE ORIGINALE DE LA PONCE

- Le jus d'un citron • Eau bien chaude
- Sucre au goût • Un peu de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER

40 onces \$280
26 onces \$200
10 onces 90¢

5. Ce qui s'applique à l'industrie l'est également pour l'agriculture et toute autre occupation.

6. En ce qui concerne l'agriculture, organisation de coopératives et que toutes les lois s'y rattachant reposent sur les sociétés agricoles.

7. Résultat: Un nouvel ordre de choses et une société d'hommes libres dans une véritable fraternité.

\* \* \*

### Quelques questions

Le principe d'organisation ne devrait-il pas être la première considération?

Une organisation devrait-elle signer des contrats de travail pour le bien de cette organisation seulement sans prendre en considération le bien-être économique des travailleurs intéressés?

Ceci n'a-t-il pas été maintes fois le cas pour une organisation nationale ou simplement provinciale?

Si tel n'est pas le cas, comment expliquer que les salaires soient si bas où ils sont supposés exister? Est-ce dû au manque de force numérique ou à une mauvaise direction?

Pourquoi l'interprétation des Encycliques diffère-t-elle dans cette province avec celle acceptée dans les autres provinces canadiennes et dans d'autres pays?

Les ouvriers du Québec sont-ils regardés comme inférieurs aux ouvriers de l'Ontario, par exemple, et pourquoi devraient-ils être payés des salaires inférieurs à ceux en cours dans les autres provinces ou autres pays? Si l'Eglise catholique voulait bien nous donner une interprétation uniforme des Encycliques qui s'appliquerait non pas seulement au Québec mais au Canada entier, alors nous, ouvriers, ne devrions plus poser de questions comme je le fais, nous saurions où nous en sommes d'un bout du pays à l'autre; à l'heure actuelle, il semblerait que dans chaque coin du pays on donne une interprétation différente aux Encycliques, ce qui jette le doute dans l'esprit de nombreux ouvriers catholiques.

Comme nous le savons tous, au cours de ces quelques dernières années, les syndicats nationaux catholiques n'ont cessé de créer de la division dans les rangs du Travail Organisé du Québec.

Dans une brochure intitulée: "The American Labor Movement", le Rév. Francis J. Haas, Ph.D. LL.D., déclare que "l'intérêt économique des travailleurs doit être placé au-dessus de la division dans les rangs de la classe ouvrière"; tout aussi bien que dans la préface de cet ouvrage il est dit que: "le mouvement syndical américain est précisément ce que le Pape Pie XI désirait dans *Reconstruction de l'ordre social*"; il mentionnait également la Fédération Américaine du Travail et le Congrès des organisations industrielles.

Tout ce que j'ai demandé, je l'ai fait pour le bien commun des travailleurs, pour nous permettre de mieux comprendre la situation, laissez-nous essayer de "faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fassent", c'est la seule manière de ramener l'harmonie dans les rangs de la classe ouvrière de la province de Québec.

W. O. BROWN.

Kénogami, 3 mai 1939.

### LE BANQUET DE LA

#### C. C. F. BIEN REUSSI

Le parti travailliste (C. C. F.) défenseur de la démocratie; le parti de l'avenir, tel est le thème des discours qui ont été prononcés, au cours d'un banquet samedi dernier, à l'hôtel Windsor, organisé par le conseil provincial de Montréal, en l'honneur des députés C. C. F. fédéraux: J.-S. Woodsworth, M.-J. Coldwell, Angus McInnis, C. Grant McNeil, T.-C. Douglas et A. A. Heaps.

Plus de cinq cents convives prirent place à ces agapes fraternelles. Quinze unions ouvrières étaient représentées par au moins dix délégués chacune. Il nous a été donné de constater que chaque table portait une inscription spéciale de l'union qui était représentée.

A la table d'honneur on distinguait M. Jos. Schubert, échevin de St-Louis, Montréal; J.-S. Woodsworth, chef du parti C. C. F.; Mrs Grace Mac Innis, Angus Scott, Mlle J. Paquette, Dr. P. Allan, Angus Mac Innis, T.C. Douglas, N.-O. Rowe, Alberta; L.-N. Wall, Saskatchewan. M. N. Wall, agissant comme maître de cérémonies. Des lettres émanant des députés C. Grant MacNeil, A.-A. Heaps et Raoul Trépanier, président du Conseil des Métiers et du travail, s'excusèrent de ne pouvoir assister à ces agapes pour cause de maladie ou autre empêchement.

Le principal orateur fut M. J.-S. Woodsworth qui fut chaleureusement ovationné lorsqu'il se leva pour adresser la parole. M. Woodsworth débuta son intéressant discours par l'histoire de la formation du parti travailliste canadien, appelé C. C. F. en 1932, par les ouvriers et les fermiers, qui avaient constaté que les partis libéral et conservateur étaient tous

deux contrôlés par les capitalistes. Notre parti dit-il, bénéficie de l'expérience du Parti Ouvrier de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Zélande, dont le programme est similaire au C. C. F. M. Woodsworth expliqua tous les faits qui entourent le bill No 5 qu'il avait présenté il y a trois ou quatre ans et dont nombre de députés d'alors se moquaient en déclarant celui-ci anticonstitutionnel, cependant le gouvernement fédéral a adopté un bill traitant du droit d'organisation.

Il déclara aussi que le parti C. C. F. s'est opposé à la conscription, cependant la conscription existe encore au Canada. M. Woodsworth fit allusion aux projets de législation Nos 83 et 84, qui sont présentés sous forme d'amendements à l'Acte de la Milice et à l'Acte du Service Naval par le député C. Grant McNeil, C. C. F. qui ont une importance vitale pour la jeunesse canadienne. Il regrette que l'auteur de ces amendements ne soit pas ici ce soir pour discuter avec nous ce projet de loi.

Les autres orateurs furent MM. T.-C. Douglas, de Wayburn, Manitoba; L.-N. Cadwell, de Saskatchewan, qui s'appliquèrent à faire l'histoire des événements politiques de la Grande-Bretagne avant la dernière guerre. Le Canada dit-il, comme nation, a le droit de décider lui-même le problème de la guerre en ce qui le concerne.

Mrs. Grace MacInnis exprima l'espoir de voir la province de Québec élire des députés C. C. F. aux prochaines élections fédérales. M. P. Rowe, fermier d'Alberta exprima le désir de voir le jour où les produits manufacturés s'échangeront avec les produits de la ferme. Un appel de souscription a été lancé et les convives y ont bien répondu.

## Au Conseil des Métiers et du Travail

Au Conseil des Métiers et du Travail.

Le Conseil des Métiers et du Travail au cours de sa dernière séance, tenue jeudi soir, en la salle de l'Assistance Publique, sous la présidence de M. Raoul Trépanier, a été saisi de plusieurs questions intéressantes, qui ont soulevé une assez vive discussion.

D'abord le rapport de l'exécutif qui contenait quatre clauses sur lesquelles les délégués se prononcèrent favorablement.

La première était une recommandation d'accorder l'appui financier au journal le "Courrier de l'ouvrier d'imprimerie", lequel est destiné à propager parmi les ouvriers de l'imprimerie le principe de l'organisation ouvrière. Cette question de souscription n'a pas été sans avoir été discutée sagement pour et contre, cela créera-t-il un précédent qui pourrait être invoqué à l'avenir dans nombre de cas.

Le délégué Martel a fait allusion qu'en contribuant financièrement à cet organe cela pourrait peut-être causer une concurrence à l'unique organe du Travail Organisé "Le Monde Ouvrier". D'autres ont prétendu que ce nouveau journal est un organe technique pour les métiers de l'imprimerie, et que la première édition apporterait un message fraternel des chefs ouvriers, tant des Etats-Unis que du Canada. On a présenté au cours de la discussion que le Conseil se devait de prêter son aide financière à une publication du genre. Finalement, la recommandation de l'exécutif fut adoptée à la quasi unanimité.

La seconde question fut une recommandation de nommer trois délégués pour rencontrer le premier ministre, l'hon. M. Duplessis, conjointement avec

les officiers de la Fédération provinciale du Travail, relativement au jugement rendu récemment par le juge Surveyer, concernant les poursuites que les unions ne peuvent intenter contre un manufacturier, si elles ne possèdent pas un enregistrement légal, tandis qu'elles peuvent être poursuivies. Les délégués nommés furent Raoul Trépanier, Pierre Lefèvre et Henri Vaillancourt.

A une question posée par le délégué Arthur Martel au sujet des échafauds qui ornent encore le manège militaire, rue Craig est. Le secrétaire J.-E. Gariépy a répondu qu'il avait écrit à nouveau au ministre de la Défense Nationale à ce sujet et qu'il n'avait reçu aucune réponse à ce sujet; et les échafauds sont encore en place.

Le délégué Paul Fournier a été nommé délégué officiel du Conseil au Congrès de la Jeunesse canadienne qui se tiendra à Montréal les 5, 6 et 7 mai.

Le comité d'audition présenta un rapport trimestriel de la nouvelle administration financière, lequel a été accepté avec félicitations aux officiers en charge.

Le président Trépanier annonça que l'Action Démocratique Inc., tiendra une assemblée dimanche le 7 courant, à 2 h. en la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. Les ouvriers organisés sont invités d'y assister afin de prendre connaissance des raisons de son existence.

Le président Ryan, de la Ligue de l'étiquette, présenta un rapport encourageant au sujet de l'achat des produits unionisés.

La prochaine assemblée du Conseil tombant le jour de la fête de l'Ascension, il fut décidé qu'elle n'aurait pas lieu et l'on ajourna au jeudi le 1er juin prochain.

### CAUSERIE DE M. C.-M. SHORT

L'industrie en cette province, et ailleurs en Canada, devrait être reconfortée par une causerie que prononçait récemment M. C.-M. Short, économiste-en-chef de la Banque Canadienne de Commerce, devant un club de la ville de Québec. Il endossait pour ainsi dire ce que des économistes des Etats-Unis ont dit de la situation dans leur pays. Et son principal argument, — prouvé par des chiffres irréfutables, — c'est que ce n'est pas l'industrie qui a privé de travail des millions d'hommes. En fait, l'industrie emploie autant d'hommes que pendant les bonnes années. C'est l'incapacité de l'agriculture d'employer de la main-d'œuvre qui a provoqué l'affluence vers les villes, et conséquemment le secours direct.

Des affirmations de cette nature ont été faites de temps à autre par des spécialistes comme M. Campbell, de la Ford Motor Car Company, de Détroit, aux programmes de lundi soir. Il est reconfortant de constater que les industriels canadiens ont rétabli les conditions anciennes avec le même succès qu'ont obtenu leurs collègues des Etats-Unis. M. Short n'a pas essayé de blâmer les cultivateurs. Il a parlé avec sympathie de leur sort, et il avait sans doute à l'idée la situation mondiale qui a empêché l'expédition à l'étranger du surplus de nos produits agricoles. Cette situation se résume passablement en l'énoncé du fait que la suprématie du blé canadien est chose du passé. Bien des gens à l'étranger se contentent de produits inférieurs, et même de substituts. L'appauvrissement de l'univers en est une cause.

Quoi qu'il en soit, il est plus clair que jamais que ce n'est pas la faute du manufacturier canadien qui est la cause de la situation actuelle, et des autres situations pénibles qui ont pu prévaloir. Le manufacturier canadien n'est pas allé de l'arrière, au contraire il a marché de l'avant.

Lisons ce que dit M. Short: "Vous savez, sans doute, que la situation des affaires (au Canada) a commencé à s'améliorer de bonne heure en 1933, et a continué à s'améliorer pendant les cinq années qui ont suivi. L'amélioration générale de l'activité industrielle, au taux de 110% a eu lieu pendant une période de protectionnisme agricole intense à l'étranger, et cela en même temps que les récoltes des provinces de l'ouest diminuaient et pendant que là se manifestaient les pires sécheresses depuis 20 ans".

Et prenez note de ce que dit ensuite M. Short: "Il est donc malheureusement exact de dire que notre système agricole a bien peu contribué au recouvrement économique du pays".

Cette constatation ne saurait être considérée comme une attaque contre les

cultivateurs. Loin de là. Elle signifie simplement qu'ils ont souffert des conditions économiques mondiales, tandis que l'industrie pouvait plus facilement s'adapter à la situation. Pendant la période de 1923-30, l'agriculture a fourni 36 pour cent de la production économique du pays. L'industrie manufacturière a fourni 33 pour cent, et l'industrie forestière et minière moins de 16 pour cent, la balance étant fournie par diverses sources, comme la pêche, la construction et la trappe.

Pendant les huit années qui ont suivi, ces chiffres se sont modifiés. La contribution générale de l'agriculture a diminué à environ 25 pour cent, et il n'y a presque pas eu de changement dans la forêt. Mais, et il faut le noter, l'industrie manufacturière a fourni 40 pour cent, les mines environ 12 pour cent, presque le double de la période précédente de huit ans. L'augmentation fut dans les produits manufacturés, et la diminution dans l'agriculture. Si l'on tient bien compte de ces faits, on pourra se défaire d'une foule de préjugés ou d'idées préconçues sur le rôle du manufacturier au Canada.

M. Short fait observer que ces chiffres, basés sur une production de 3 billions par année, révèlent un écart basique d'une économie principalement agricole vers une combinaison d'agriculture, de produits manufacturés et de mines. Le changement n'a impliqué aucun sacrifice contre l'agriculture.

Il semble que le discours de M. Short indique que l'agriculture, l'industrie et les mines feraient bien de prendre pour acquis leurs intérêts communs.

### UN DIFFEREND DANS LA CASQUETTE

Nous sommes informés qu'à la fin de la semaine dernière, l'union internationale des chapeliers et casquetiers, local 36, avait déclenché une grève spontanée dans un atelier de casquettes de cette ville, où il existait un contrat collectif de travail. Il appert que les patrons de cet atelier auraient décidé de congédier leurs employés pour en engager d'autres et les payer un salaire inférieur aux prescriptions de l'entente qui a déjà été conclue entre les parties en cause.

Il paraîtrait que l'union intéressée aurait demandé au procureur général, l'hon. Maurice Duplessis, de lui permettre de poursuivre ces manufacturiers pour bris de contrat et réclamerait les salaires dus en raison du congédiement desdits employés qui travaillaient sous l'égide d'une convention collective. Maintenant on sait que, d'après la loi, le procureur général est le seul autorisé à accorder cette permission. Ce cas est absolument typique, puisque la justice s'est déjà prononcée récemment dans un cas identique.

## SPEAKING OF UNEMPLOYMENT

A Page from *Hansard* (April 26, 1939)

Mr. Angus MacInnis (Vancouver East): "Has the attention of the Minister of Labor (Mr. Rogers) been called to the fact that 110 homeless unemployment men were turned away from the Ottawa City Mission last night and had to spend the night in a building without beds, and that at the present moment about a hundred men are sitting on the curb in front of the Ottawa City Hall? If this situation has been called to his attention, does the Government contemplate any helpful action?"

Hon. Norman McL. Rogers (Minister of Labor): "I dealt with this question as it was put to me a short while ago in the course of debate. It is within the knowledge of all hon. members of this House that a group of single unemployed men have been in Ottawa for some weeks past, indeed for some months. It has also been brought to the attention of the House that a considerable number of men have been placed in jobs through the Employment Office in Ottawa — one hundred, in fact, in the week during which this group have been conducting demonstrations in the city of Ottawa. I had not received all the information just given by the hon. member, but if any men are obstructing traffic I consider that entirely a matter for those vested with police authority in the city of Ottawa."

Mr. G. G. MacNeil (Vancouver North): "As a supplementary question may I ask whether the minister has assured himself that these men have been advised where they may receive either work or relief?"

Mr. Rogers: "I should hardly think it necessary to advise my hon. friend that there is one place where people can go if they are seeking work in the city of Ottawa — the Employment Service of Canada. In the week during which these men were conducting demonstrations in Ottawa, 100 men were placed through that Employment Service, some on farm work and some on the work being done by the Department of National Defence at Petawawa."

### NEW WINE IN OLD BOTTLES

The Conservative council have carried a resolution that Conservative candidates should be chosen for ability and not for wealth.

It must be put into action and not into a pigeon-hole.

The way should be made open for any man of ability to get into Parliament.

In particular, the Conservative party should have working-class M. P.'s. For it depends on working-class votes. The average worker is not a Socialist but a sensible man.

The voice of the people should be heard at Westminster. They do not need carpet-baggers to represent them. They should go to Parliament and speak for themselves.— *From the London Daily Express.*

## THE LATE BROTHER EMERSON

The officers and members of Theatrical Stage Employees, Local Union No. 56 learned with sympathetic sorrow of the death after a lingering illness of one of their co-worker Brother James Emerson, "Jimmy" as he was known among his friends whom he had led.

Mr. Emerson was a native of Montreal, and apart from the time he was on tour with various theatrical companies, made his home here. He joined the Theatrical Stage Employees' Union in 1904 and was conscientious hard worker, devoting his time and energy promoting the welfare of his fellow craftsmen. During his years of affiliation with the Union he acted in various official capacities with great integrity, and was very popular with both his fellow workers and his employers.

He is survived by his wife, to her the "Labor World" offers the sincere sympathy of the entire membership of the Theatrical Employees' Union and his many friends.

The funeral services were held in St. Raphael Church, the Reverend Father O'Rourke officiating. Interment took place in Cote des Neiges cemetery.

### SMALL LOANS BILL

House of Commons, Ottawa: For two parliamentary sessions the Banking and Commerce Committee has discussed the small loan business. Now a government bill requiring all money lenders to obtain licenses and fixing the minimum charge for interest, expenses and services at 2% a month for loans lasting 15 months or less has passed the House of Commons, having already been approved by the Senate. There was no recorded vote on the bill itself; members voted on an amendment by M. J. Goldwell, C. C. F. members, which proposed to cut the maximum charge to 1%. The amendment was lost by 82-40 receiving the support of all C. C. F. and Social Credit parties, most Conservatives, a B. C. Independent and five Liberals.

Debate on the effect of the bill was heated throughout. Revenue Minister Isley stated its purpose was to save people from loan sharks — even though 24% a year did seem excessive. M. J. Goldwell and others held that the bill would create a vested interest and that the proper way to get after the loan shark was through the Criminal Code, — not by legalizing a high interest rate. A. G. Slaght (Lib. Ont.) held that if small loan companies cannot carry on at less than 2% a month as was claimed, the sooner parliament prevents needy borrowers falling into their clutches the better. Claiming that any province could pass legislation to limit the rate within that province to 1% a month if it so desired, W. A. Tucker (Lib. Sask.) voted against the amendment.

**DEMANDEZ**  
**LA BIÈRE**  
POPULAIRE

**ASK FOR**  
THE POPULAR  
**BEER**

**MOLSON**

Brassée à Montréal  
depuis

**153 ANS**

Brewed in Montreal  
since

**153 YEARS**

## What's Doing at Ottawa

By GRACE MacINNIS.

In the race between the King's coming and the next European crisis, Ottawa is still betting on the King. Parliament has gone through another crowded week, with most of the Committees still in full swing and the legislative mill grinding away in the House. Prorogation by May 18th is far from certain, however. Should business be unfinished, there might be an adjournment for a month or the House might, after a few days holiday during the Royal Visit, carry on in the absence of Mr. King.

### Price of Wheat

The wheat question has not yet reached the Commons. Behind the scenes it is creating considerable ferment. It appears that the government is not going to get away with the 60c. minimum price. Premier Bracken of Manitoba and his delegation from the Wheat Conference Committee have come again to Ottawa to demand 80c. wheat. The young Twentieth Century Liberals, meeting here in convention, have demanded 80c. wheat. And it is understood that Liberal M.P.'s from the west are making the government's life very unhappy over the same thing. Budget speeches will doubtless deal scathingly with the 60c. price. In short, for a pre-election session, the Government figure is regarded as a major blunder. Most likely pressure from all sides will force a compromise price — perhaps 70c. CCF members have already made it clear that the price should be higher than that.

### Big Business Budget

It is quite possible, of course, that this will not be a pre-election session. An international crisis might postpone an election indefinitely. As far as home affairs go, the Budget is being searched for indications of the Government's intentions. It is definitely a businessman's budget — and a Big Businessman's budget at that.

Ordinary people will notice little, if any difference. Radio tubes may be cheaper, but people can't live on radio tubes. Big Business will benefit from the new provision to grant credit against income tax to all firms constructing, extending or improving plants within the next year. The exemption will equal 10% of the amount of capital expended. For the past three years income tax exemption has been granted to new metal mines on coming into production. The exemption is now being extended for another three years.

### Turning Back the Clock

Mr. Dunning's new provision means nothing short of bonusing all secondary industries that care to avail themselves of it. If it works — and it has worked in the case of metal mines — it means the further concentration of wealth in the hands of big corporations. Dividends in the metal industries have been rising quickly. Mr. Dunning claims that the measure will stimulate private industry and increase employment. The last ten years have shown that the two things do not necessarily go together. But Mr. Dunning believes that Canada needs more capital equipment. He notes that when the west was being opened up, when roads and railways and factories were being built, Canada was prosperous and unemployment was not a problem. So today, he wants to build more equipment. Several years ago Mr. Bennett stated that at that time Canada was using only about one-quarter of its capital equipment. Conditions may have been worse then. But with Canada desperately striving to find markets for the surplus goods provided by its present capital equipment, the Finance Minister is going to have a hard time proving that more capital is needed. He will have to prove that he can turn the clock back to the 1890's. Budget critics of all parties are preparing for the debate.

### Trade Union Bill Passes House

Bill 90 to amend the Criminal Code and which contains the clause to protect trade unions has passed the House of Commons. If it can make the Senate hurdle it will become law.

The Ontario legislature turned down implementing legislation the very day the bill passed in the Commons. However the Ontario government promises to sponsor similar legislation next session. If it does so, it will be considered illegal in every province for employers to discriminate against employees for trade union membership. J. S. Woodsworth must have felt strange as members of all parties in the House of Commons praised him for his work in connection with this legislation. For years he fought an uphill fight, receiving little support except from the CCF group and individual M.P.'s from the old parties. But public opinion was slowly being won over. Today everyone, including the Minister of Justice, pays tribute to the legislation for which, more than anyone else, he is responsible.

### Preparing the Way

Defence Minister Ian MacKenzie made his statement on Canadian defence in parliament on the same day that Prime Minister Chamberlain announced to the British House that conscription would be introduced in Great Britain. The word "conscription" does not appear once in the 30-page statement of the Canadian Minister. He did, however, state that two new divisions would be added to the Royal Canadian Volunteer Reserve this year, one of them in Montreal for French-speaking boys. Later on he said that Canada's militia system could have a substantial force ready for active service within six months after mobilization "subject to public demand and parliamentary approval." These statements, though carefully guarded, will come as a shock to those who, a few weeks ago, heard government and opposition leaders definitely asserting that conscription should never again be enforced in Canada.

### Links With Great Britain

The government may claim that the thorough defence preparations outlined by Mr. MacKenzie are for Canada and Canada only. Ottawa observers, however, feel that it is only a question of time until pressure is brought to bear to have conscription in Canada to bring this country into line with Great Britain. That we are already closely linked was emphasized by former Defence Minister Grote Stirling (Conservative, B. C.) who related with pride that last month the six Canadian destroyers carried out war exercises as part of the Atlantic squadron of the Royal Navy and that all the young Canadian officers had received four years training in the Royal Navy.

Two days after Mr. MacKenzie's speech we find Senator (also Major General) Griesbach assuring an Ottawa service club that:

## Labor Unity

Solidarity Essential to Progress.

By BERNARD ROSE.

It is the sincere hope of all who are interested in the welfare of the "common man" that success will attend the efforts of those who seek to effect a reconciliation between the two wings of the great American labor movement. Whatever may have been the initial cause of the scission, continuing it results in serious prejudice to the millions of workers who place such strong reliance upon their unions to give them economic protection.

Labor cannot afford to and must not be divided. This applies to the workers in the United States and the Dominion. It is regrettable that previous attempts to bring the parties together did not succeed. It all hinges on the making of mutual concessions, forgetting personal pride and emoluments and thinking solely in terms of the collective welfare of the toilers.

The movement is greater and more enduring than its leaders. The interests of the masses must not be jeopardized or prejudiced because of mutual antipathy on the part of the leaders whom organized labor has held in high honor and substantially compensated for many years. The suggestion that both leaders resign is an excellent one. Provision can be made to continue salaries to those who may suffer financially. The price is well worth paying if it assures urgently needed peace in the labor world.

Whether a new organization is formed, or the C. I. O. merges with the A. F. of L. is of little moment. The objective is one organization that will devote itself to promoting the welfare of the workers and the nation.

The intervention of President Roosevelt is an augury of success. No possible means of adjusting the differences that have kept the organizations apart should be overlooked.

The American Federation of Labor has in its time performed a mighty work. It must progress with the times.

If new methods and leadership are required they must be applied and secured. Should the present negotiations fail the workers must be consulted by a referendum. This is the democratic way. The settlement will bring back to the Montreal Trades Council and the Trades and Labor Congress the members of the bodies whose suspension was demanded by the Executive of the Federation. It might also give an impetus to the leader or group in this province who have urged a like solidarity for the organized workers instead of the divisions and factions that now prevail. The international movement has accomplished a great deal for the toilers in this province. It does not concern itself with the religious affiliation of its members or political views, save that it will not tolerate communists or fascists. It seeks solely to help the worker get fair wages, reasonable hours and just working conditions.

Perhaps even before this is published the welcome news will be broadcast that the two parts of the movement have united into a greater and more effective single organization.

---

"There are public men who say that there will be no conscription in Canada. Students of military matters take this with a shrug of the shoulders. In the event of a national emergency those promises would all disappear."

So far no one except Mr. Stirling has had a chance to comment on the Minister's defence statement in the House.

### Trade Union Legislation

Members of all parties united in commending J. S. Woodsworth's efforts to secure legislation to protect trade union members against discrimination. Bill 90, introduced by the government, includes an amendment to the Criminal Code which will if properly enforced, achieve this purpose. Here are comments from some of those who participated in the discussion before the bill passed the Commons.

HON. E. LAPOINTE (Minister of Justice): "I am sure, and it is the opinion of the officers in the Department of Justice, the legislation of the various provinces being what it is today, that parliament has the right to pass this legislation and adopt the principle of the bill of the hon. member for Winnipeg North Centre (J. S. Woodsworth) merely by adding the few words which have been inserted in the section."

DR. MANION: "If we are to preserve — as it is my desire to preserve — the economic and democratic system which we have, we must put into force such advanced legislation as this. Therefore I believe the Minister of Justice was wise in adopting the proposal of the hon. member for Winnipeg North Centre, and I heartily endorse the principle behind the clause."

J. T. THORSON (Liberal, Manitoba): "I should like to congratulate the hon. member for Winnipeg North Centre upon the success that has attended his efforts, and I should like also to commend the Minister of Justice for bringing in this amendment."

AGNES MACPHAIL: "There is no doubt at all that the bill is necessary even if it gives only moral support to the workers."

PETER BERCOVITCH (Liberal, Quebec): "... it has been my privilege for a period of at least thirty years to represent labor unions in the courts of the province of Quebec. I think this amendment is a great step in advance in labor legislation."

DENTON MASSEY (Conservative, Ontario): "I have received in the last three years many communications from labor unions, members of labor unions, and constituents of mine in support of this legislation, and I am sure it will be a great satisfaction to them, as it is to me, to see it in the form in which it is today when about to be placed on the statute books of this country."

W. HAYHURST (Social Credit, Alberta): "The hon. member for Winnipeg North Centre, a colorful and picturesque personality, and whose reputation was familiar to me many years ago before I came to this House, at all times has advocated the cause of liberty and freedom so far as it concerns legislation to foster the organization of trade unions."

HON. H. H. STEVENS (Conservative, B. C.): "... much as I dislike dealing with questions of this kind through the Criminal Code, I will support this amendment because I believe in the fundamental and underlying right of workers, as of others, to associate themselves together for the protection of their interests and their welfare."

## Democracy Marches On!

The Will to Freedom Strongly Manifested by Popular Governments. Three Great Democrats.

By BERNARD ROSE.

No President since the Republic was established has been so progressive and constructive in outlook as the present holder of that important and distinguished office. He also possesses in a larger degree than any of his predecessors a sense of initiative. He is not content to sit still and carry out his duties in the traditional presidential manner but is constantly suggesting and recommending ways and means to eliminate abuses, adjusting differences and legislation for the common welfare.

I wonder whether the people of the United States appreciate their good fortune in having, at this period in their history, a President as supremely qualified for the highest office in their gift as Franklin D. Roosevelt?

The President has been eulogized in language that has exhausted every pleasing epithet that unrestrained enthusiasm and admiration can apply. He fully deserves the splendid commendation he has received. Even those who for party or personal reasons criticize his personal or political conduct must, as loyal Americans, admit that Mr. Roosevelt typifies all that is wholesomely American. When we think or speak of him we immediately visualize a great country and a still greater people. Since he was elected he has immensely added to the prestige of the United States. When he speaks the whole world listens. His indignation when discussing the attitude and policies of dictators is shared by all right thinking persons save those in the lands that have lost the right to be included in the democratic family of nations. The American people are peace loving but once they are roused they will fight until the enemy is vanquished.

President Roosevelt speaks in the name of the world's democracies. He is an unflinching advocate of liberty and human welfare as set out in the two important documents which the Founding Fathers left as a precious heritage to their descendants for all time.

Mr. Roosevelt is humanly symbolic of democracy in action. By descent and training he is representative of the hardy men who to preserve their religious liberty sacrificed comfort and wealth. Since the Republic was founded the form of government it created and the institutions it developed helped to build that national character that distinguishes the citizen of the United States from the nationals of other lands. The President has repeatedly declared that he will labor for peace at home and abroad. His good faith in this respect was clearly demonstrated when he visited the Dominion. He has shown by his recent utterances that he does not fear the totalitarian states and is not the least bit intimidated by the threats or warnings of their temporary leaders. He has definitely defied them by stating that the world's greatest republic will cast its lot with the countries where the people rule. The journalistic hirelings of the dictator ruled press may rave and repudiate but it is only verbal froth and powerless fury. The average American is more than a match for the regimented and servile totalitarian citizen or soldier. When the American people sets its wits to work the totalitarians are outclassed. The reason is simple: The citizen of the United States has not had his brain and liberty shackled. He is a free agent. His initiative has not been cramped or suppressed. He is fearless and can carry out orders even where his leader is not present.

The United States has its domestic problems but they are of no significance when compared with the political, economic, and religious situations in the dictator cursed lands. Mr. Roosevelt has courageously sought to grapple with them. If he has not succeeded in the measure of his hopes and expectations he is not in the slightest degree discouraged. The word defeat is not in his lexicon. He has that optimism that speedily overcomes temporary setbacks. He stands to-day as the world's most successful propagandist for sane democracy. His voice and smile are captivating. If the dictatorships modify their attitude or are overthrown by an aroused and vengeful people the free nations will owe an undying debt of gratitude to the great hearted and noble minded occupant of the White House. Should war come the knowledge that the United States is anti-tyranny will greatly hearten the nations that will be called upon to meet the Nazi-Fascist challenge. We Canadians love and admire President Roosevelt every bit as much as our American friends. Intercourse commercial and social has become increasingly intimate since the beginning of the present decade. The American President and the Canadian Prime Minister have very much in common intellectually. They each have that broad social outlook that makes for understanding and appreciation of economic and international problems. It is certainly a very fortunate coincidence that Mr. King is as typically Canadian as Mr. Roosevelt is American. They each honor the memories of the great men who built the foundations of the constitutional fabric that protects the citizen in the exercise of his political, civil, and religious rights.

We have our international unions; our international fraternal organizations; our Rotary, Kiwanis, Lions and other service organizations that conscientiously endeavor to live and labor in accordance with Christian principles of conduct and righteousness.

In a world black with hate, envy and scorn for all that we hold dear the United States and Canada stand forth as shining lights. The democratic countries in the Old World are thankful that looking west the horizon is bright and that come what may the world's most powerful democracy will not give aid and countenance to the petty tyrants who wreak their unbridled vengeance upon helpless minorities. The United States has the men, Canada the resources. Once the blight of dictatorship is removed the free democracies on this side of the Atlantic will be sought as a haven of rest and opportunity by those who are anxious to give of their best to enrich the nations whose hospitality they enjoy. Can anyone who has read the Gospels think of Christ as an upholder of autocracy?

The Saviour, were He alive to-day, would be one of the first victims of Nazi or Communist wrath.

President Roosevelt, the Rt. Hon. W. L. Mackenzie King and Neville Chamberlain are the world's outstanding apostles of democracy and international peace. They believe in the Might of Right. Their respective nations must stand behind them and thus demonstrate that solidarity the strength of which even the most arrogant dictator will not attempt to challenge.

## Give Him A Chance!

Captious Criticisms of Members of the House of Commons Unfair and Not Based Upon Facts.

By BERNARD ROSE.

From time to time one reads the criticism levelled at members of the House of Commons. They are accused of wasting time at the public expense instead of attending to their duties as duly elected representatives of the people. At one of the recent sittings, two prominent members of the House took strong exception to the remarks levelled at Parliament by a certain prominent personage. Rt. Hon. Ernest Lapointe and Dr. the Hon. Mr. Manion are amongst the hardest working and conscientious members of the nation's deliberative chamber. The same applies to the veteran chief of the C. C. F. group.

As those who follow the proceedings of Parliament are aware, a great deal of time was taken up discussing the report of Mr. Justice Davis in connection with the allegations against a member of the Government. The Speech from the Throne also affords an opportunity to both new and old members to discuss with practically no restraint subjects in which they are interested.

From a business standpoint time economies might be effected — *but Parliament is not a business institution. It is the national forum in which complaints can be made and redress of grievances sought.* It is really the high court of the realm. Legislation cannot be discussed as if it were a business transaction. For example, take the Treaty between Canada and the United States. It contains hundreds of items each of which may provoke a lengthy debate. If members in Parliament could discuss and settle the nation's problems as they do a business transaction everything possible could be done to save time by expediting matters. In a parliament with two hundred and forty-five members drawn from every part of Canada, and each allowed to speak forty minutes it cannot be expected that ordinary commercial or dictatorial practices be followed.

Parliament is a cross section of the population. Different provinces have particular interests which members seek to have recognized. Will any intelligent person, aware of what has happened in Europe and Asia, be prepared to admit that their systems of government are superior to those functioning in the Dominion and its nearest neighbor? There are many able, extremely diligent, and highly conscientious men in the House of Commons. They work assiduously from early morn to far beyond midnight. Those who know little of the working of Parliament picture the average member as a well fed, corpulent, cigar smoking individual, on whose hands time hangs heavily. They would soon disabuse themselves of this erroneous impression if they learned something of the daily schedule of the member who represents an urban or thickly populated rural constituency. The member must attend sittings of the House; act on committees, and attend to a considerable correspondence in addition to meeting constituents and delegations. If he wants to be well informed he must spend considerable time securing information that will enable him to speak with authority on the question or subject in which he or his electors are interested. Should he be an active business or professional man he must devote a little time to his personal concerns.

How little thought we give the great responsibility that holding ministerial office entails. The Prime Minister is not only the head of the Government, but the President of the Privy Council and Secretary of State for External Affairs. He has tremendous responsibility and the compensation he receives for his many and arduous duties would be regarded as wholly insufficient by many a parasitical stock broker.

We read of ministers suffering temporary indisposition entirely the result of extreme fatigue. No minister works harder or spares himself so little as the brilliant and highly capable holder of the Labor portfolio in the King Cabinet. The Hon. Mr. Dunning, respected and beloved by every member of the House, regardless of group or party, was a victim of his devotion to duty. Possessed of a powerful physique and sunny disposition he broke down at the close of last session entirely because of the excessive strain he underwent. The Hon. Mr. Howe is another minister who works at a terrific pace. Very few who go to Parliament have a sinecure — particularly those who are on the Government side or belong to an opposition that is small in number. Members of Parliament are not magicians. They are men who want to do their best for their constituents and country. They expect and welcome criticism, providing it is fair and constructive.

There are members who could if they desired take things easy. In several instances they have independent means, or the owners of paying businesses or professional men with a large clientele. They work harder and longer hours than the union man does. The member for Davenport is a case in point. He is extremely industrious and is always well prepared to substantiate with documentary proof his statements and conclusions. If he consulted his ease and selfish interests he would not remain in Parliament since he is in comfortable circumstances. Yet, he not only is awake with the birds but burns the midnight oil. Men of this type are public benefactors.

Let us be thankful that we are fortunate in having citizens belonging to various walks of life who are willing to serve, and help to maintain the institutions so essential to life and liberty in a democratic state.

Parliament is the People's safeguard against every form of personal dictatorship or attempted abridgment of the constitutional rights we rightly and highly prize.

### BIGGER HOUSING PROGRAM

To put the Federal Government in the house building business in a bigger way, a program was adopted at the eighth annual convention of the National Public Housing Conference held recently in New York.

The program calls for rehousing of 1,000,000 families within the next five years, passage of housing authority laws in the 16 states still without them, adequate state and city aid in financing projects, and giving first claim on new houses to slum families displaced. A new plan

to aid the middle-income group was also included.

Developments would be capitalized by federal, state or local governments, but not subsidized. The conference recommended management by co-operative tenant societies and ownership by municipalities.

The \$800,000,000 congressional appropriation for housing was said to be a "woefully inadequate sum." Said a speaker: "We should have asked \$75,000,000,000, and we might have gotten enough to build the 15,000,000 new homes we need."

**LE MONDE OUVRIER**

Rédigé en collaboration  
Gus. FRANCO, Rédacteur  
Le seul journal ouvrier bilingue  
au Canada  
Un médium national pour les ouvriers



Membre de la Presse ouvrière  
internationale d'Amérique

**THE LABOR WORLD**  
Canada's Only Labor Bilingual Paper  
A National Medium for the Workers

Imprimé par l'Imprimerie Mercantile,  
Limitée, 11, rue Saint-Paul Ouest,  
Montréal

Le soir, 908 Sherbrooke Est  
Tél. CHerrier 7050

**GERARD TRUDEL**  
AVOCAT

57 OUEST, RUE ST-JACQUES  
Suite 209. Tél. MARquette 2636

**STEEL COMPANY**  
of CANADA LTD.

625 DOMINION ST.  
MONTREAL

**Dominion Steel & Coal**  
Corporation Ltd.

CANADA CEMENT BLDG.  
MONTREAL

**SINCENNES,**  
McNAUGHTON  
TUGS  
Limited

605 COMMON WEST  
MONTREAL

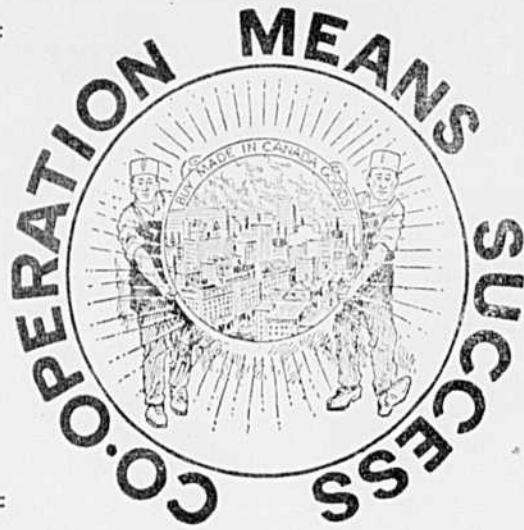
LA  
**Frontenac**

BLEUE



L'aristocrate des Lagers

**Harmony  
of Help  
in  
Industry**



**Relations  
cordiales  
dans  
l'industrie**

**THE NATURAL LAW OF COOPERATION  
IS PROGRESS**

The following representative business houses are sympathetic with Labor and are interested in the welfare of not only their own help but of workers generally. They believe in *The Labor World* and are assisting its policy of cordial relationship between Employer and Employee.

A number of leading firms whose names do not appear in this page are friendly to Organized Labor and have shown their sympathy in a practical way. — GUS. FRANCO.

**LABOR SHARING IN MANAGEMENT**

This denotes less than the phrase conveys to some persons and something more than it conveys to others. As a rule, sharing in management does not and should not include either the commercial or the financial operations of a business. The workers are not competent nor eager to take part in the processes of buying materials, finding a market for and selling the product, borrowing money, or financing extensions of the enterprise. It is mainly in the industrial or productive department of a business that labor participation in management can become beneficial. On the other hand, management sharing covers something more than safety, sanitation, benefit funds and welfare activities generally. It comprehends wages, hours, shop conditions and shop discipline; the transfer and discharge of employees; the continuous application of shop rules and working agreements; the training of apprentices; the supply of work; the introduction of new machinery; the improvement of industrial processes and organization; industrial experiments; and scientific management.

The general principle underlying the demand for labor participation in management is that the workers should have a share in the control of all those conditions and processes which affect them directly or appreciably, and about which they possess some helpful knowledge.

**LA LOI NATURELLE DE LA COOPERATION  
EST LE PROGRES**

Les maisons d'affaires ci-dessous sont sympathiques à la classe ouvrière, elles s'intéressent au bien-être non seulement de leur personnel mais à celui des salariés en général. Elles coopèrent avec le *Monde Ouvrier* dans sa politique de promouvoir des relations cordiales entre le Capital et le Travail.

Plusieurs firmes importantes dont les noms n'apparaissent pas dans cette page sont favorables au Travail Organisé et ont démontré leur sympathie sous une forme tangible.

**PARTICIPATION DANS LA DIRECTION**

Ceci veut dire quelque chose de moins que ce que certaines personnes y voient et beaucoup plus que d'autres pensent. Comme règle générale, la participation ouvrière dans la direction ne signifie pas, ni ne comprend, ingérence dans les opérations financières ou commerciales d'une entreprise. Les travailleurs ne sont pas anxieux de prendre part à l'achat des matériaux, de trouver des marchés pour leur produits, faire la finance et autres affaires bancaires. C'est principalement dans la partie industrielle et productive de l'entreprise que la participation ouvrière dans la direction est avantageuse pour tous. Il faut se rappeler toujours que l'administration couvre quelque chose de plus que la sécurité, l'hygiène, fonds de mutualité et activités de bien-être, il faut-y ajouter la question des salaires, des heures de travail, des conditions de travail et la discipline d'atelier; l'engagement, la suspension et le renvoi d'ouvriers; l'application rigide et continue des règlements d'atelier et contrats de travail; l'entraînement et la réglementation de l'apprentissage; l'introduction de nouvelle machines; l'amélioration des procédés de production et tout ce qui concerne une direction scientifique.

La demande de participation ouvrière dans la direction de l'industrie repose sur le principe que les travailleurs étant intéressés dans les conditions et les procédés qui les affectent, ils ont de ce fait droit à avoir voix au chapitre.

Our Leading Amusement Places  
Dans nos Théâtres

**PALACE**  
The Academy Award Winner  
**BETTE DAVIS**  
"Dark Victory"  
with GEORGE BRENT  
HUMPHREY BOGART  
Week Days, 10 to 1, 25c.

**CAPITOL**  
HELD OVER 2nd WEEK!  
ERROL FLYNN in  
"DODGE CITY"  
with ANN SHERIDAN  
OLIVIA DE HAVILLAND  
IN TECHNICOLOR

**PRINCESS Theatre**  
Sir Arthur Conan Doyle's  
**THE HOUND OF THE BASKERVILLES**  
with RICHARD GREENE  
BASIL RATHBONE  
Added Attraction  
**WINNER TAKE ALL**

**LOEW'S THEATRE**  
HELD OVER 2nd WEEK!  
FRED ASTAIRE in  
"The Story of Vernon  
and Irene Castle"  
with GINGER ROGERS  
Walt Disney's Silly Symphony  
"The Ugly Duckling"

**DOMINION BRIDGE CO.**  
LIMITED  
Head Office and Works at:  
LACHINE, P. Q.  
Branch Works:  
Amherst Ottawa Toronto  
Winnipeg Calgary Vancouver

Tél. LANcaster 3858  
Salon de Fleurs ST-DENIS  
1590, RUE SAINT-DENIS (Edifice  
du Théâtre St-Denis)  
Spécialités:  
Bouquets de Noces, Tributs floraux  
Escompte de 10% aux lecteurs du  
"Monde Ouvrier"  
Mme J.-Z. PILON. Rés. HA. 7801

**MONARCH GAS RANGES**  
Made by  
Canadians  
for  
Canadian Homes

BE READY FOR EXAMINATIONS. We have helped hundreds to obtain positions as Letter Carriers, Postal Clerks, Customs Examiners, Clerks and Stenographers, etc. Free Booklet of information. M.C.C. Schools, Ltd., Toronto 10. Oldest in Canada.

Smoke  
**GRADS**  
CIGARETTES  
Manufactured by  
L. O. Grothé, Limited

**THE Windsor**  
ON DOMINION SQUARE

**Narwil Shoe Co.**  
LIMITED  
2085 ST. TIMOTHEE  
MONTREAL

**Holt, Renfrew**  
& Company Limited  
Vêtements et Merceries  
Aux Prix Modiques.  
35, RUE BUADE  
QUEBEC

Vous êtes invités à examiner  
nos bons et beaux  
**AUTOS USAGES**  
Nos prix sont surprenants  
**MORISSET & FRERE**  
337, rue Prince-Edouard  
QUEBEC

NOTRE  
FAVORI  
NATIONAL  
  
10 oz. 90c.  
26 oz. \$2.00  
40 oz. \$2.80  
Distillé et embouteillé au  
Canada par  
**MELCHERS DISTILLERIES LIMITED**  
MONTREAL ET BERTHEVILLE

Quality Cleaning by  
**Paul SERVICE STORES**  
LIMITED  
40 Stores Conveniently Located to Serve You Promptly  
Head Office and Plant  
1451 BEAUBIEN E. MONTREAL  
DOLLard 4671